



## Surendettement comment contre les creancier et la banque de france

Par **bonheurs**, le **26/01/2011** à **17:50**

Bonjour,

voilà je suis surendetté suite à ma compagne qui est dépendante compulsive et voilà j'ai inscrit à la commission de la banque de France qui a accepté mon dossier mais voilà je suis propriétaire d'une SCI familiale immobilière pour cause de logement mes parents et propriétaire d'une petite maison à crédit et j'ai 25000 euros de crédit à la consommation et la banque de France me demande de vendre mes parts mais à qui mes sœurs et frères ne veulent pas comment faire pour que je puisse rester propriétaire en effaçant mes dettes et éviter la vente de la SCI ou rester propriétaire de la SCI en ayant une caution de 25000 euros pour rembourser mes dettes et éviter le pire comment faire ?

Par **mimi493**, le **26/01/2011** à **19:44**

Forcément, si vous avez des dettes, il va falloir vendre des biens pour les rembourser. Vous demandez un effort aux créanciers pour échelonner vos remboursements, vous devez, évidemment, faire de même.